



# CONTRIBUTION ASSOCIATION VELOPHONIE

-----

## LA METROPOLE BORDELAISE EN 2030

La structuration administrative actuelle des mairies aura disparue au profit d'une seule représentation politique au sein d'une agglomération soudée.

Néanmoins un nouvel échelon s'imposera et s'appuiera sur un maillage plus fin de quartier tels qu'ils peuvent exister actuellement sur la ville de bordeaux par exemple. Tout le fonctionnement de ce niveau de structure sera facilité et basé sur la présence de réseaux internes informatiques accessibles dans chaque appartement. Il permettra une consultation fréquente de la population et une implication obligatoire des habitants dans la vie de leurs quartiers, la maintenance de leurs espaces urbains et la réalisation de certains services publics. Une refonte globale de la fiscalité locale permettra de mettre en place ce nouveau système : exemple un impôt réduit pour tous (1/3 de la taxe d'habitation) et une obligation de participation en temps horaire 1h /semaine ou en financement pour ceux qui n'ont pas de disponibilité horaire à diverses taches publiques : nettoyage des rues, embellissement et entretien des espaces verts, solidarité envers les personnes âgées, animation du quartier....

On en sera arrivé à ce niveau pour :

- favoriser les interactions sociales entre les individus,
- avoir une ville plus solidaire,
- améliorer la qualité de vie en ville et notamment lutter contre les incivilités,
- donner de la place à tous dans notre société,
- réduire l'insécurité.

### AMENAGEMENT URBAIN - CIRCULATION - COMMERCE

La ville sera beaucoup plus dense et la circulation automobile aura quasiment disparue dans le secteur intra rocade. De toute façon, elle ne sera autorisée que sur un nombre réduit d'axes structurants. En effet un péage dissuasif aura été mis en place et l'interdiction de stationner son véhicule sur les espaces publics finira de dissuader les habitants pour opter vers d'autres solutions.

Parmi celles-ci on trouvera bien entendu les transports en commun qui se seront bien développés sur les boulevards et la rocade mais surtout en privilégiant un maillage complet entre les grands pôles générateurs. Ils fonctionneront à toute heure de la journée à des fréquences importantes.

Pour la vie dans les quartiers, les déplacements se feront essentiellement à vélo ou à pieds. La technologie permettra de trouver dans tout cet espace à circulation limitée, à tout coin de rue, des vélos en libre service non tributaire de station fixe. Chaque rue sera équipée de stationnement vélo et l'on trouvera régulièrement des espaces de service pour cyclistes : stations de gonflage, service de lavage, de dépannage express en cas d'avarie (crevaisson, lumière défectueuse, ..).

L'ensemble du stationnement sur voirie aura disparu au bénéfice d'un verdissement de la ville et d'une multiplication des espaces de convivialités comme des terrains de pétanque...

Le fleuve sera encore plus attrayant qu'actuellement avec des péniches et des ponts construits qui seront dédiés aux loisirs, aux sports et à la culture. Une passerelle piétons vélo sera créée entre la place des Quinconces et le Jardin Botanique.

Le commerce de proximité aura repris sa dominance et son rôle d'animation dans le quartier. Les grands centres commerciaux auront été reconverti sur plusieurs niveaux en centrale de mobilité voiture : stationnement privé de voiture personnelle mais surtout sociétés d'autopartage car 80% de la population ne disposera plus de son propre véhicule.

La livraison des marchandises se fera en utilisant le réseau de tramway existant de jour comme de nuit. Des embranchements spécifiques sur le réseau classique seront réservés aux transports de marchandises. Le déchargement et la livraison « du dernier km » se feront en véhicules propres.

---

**ASSOCIATION VELOPHONIE**  
**« Le réseau vélo francophone international »**

Boite 418 - 58 rue de Macau – 33 000 Bordeaux – France  
velophonie@gmail.com    www.velophonie.org